

JDL infos

N°1 - juillet 2014

Sommaire

Les commissions

Le Conseil Municipal

Hommage

Vie des villages

Vie associative

Scolaire

Patimoine

Règles de vie

Pour nous contacter...



Présentation de la commission « Communication »

Martine de LA MARE – responsable de la commission et rédaction

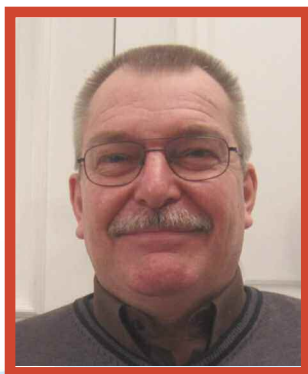
Gisèle COUTREAU – relations avec la presse

Vincent FERNANDEZ de CASTRO – réalisation graphique

Son rôle est l'information des événements communaux aux habitants, en récupérant les outils, en les traitant, en les analysant, en les diffusant selon un rythme variable (selon la densité des informations) et en les archivant.

Le numéro 1 de « **JDL infos** » est uniquement sous sa version « papier », mais la création d'un courriel permettra de diffuser plus rapidement les suivants, à toute personne désireuse de respecter les actes éco-citoyens, en écrivant sur : **info.jdl@orange.fr**, cela lui donnant à la fois la possibilité de recevoir le **JDL infos** et de transmettre toute information à la population.

Le site : **www.jau-dignac-loirac.com** est à consulter.



Le mot du Maire

Cette année 2014 marquera un tournant important dans la vie de notre village suite au renouvellement du conseil municipal.

Je suis loin de penser que ce sont deux visions, deux stratégies ou deux politiques qui se sont opposées. En effet nous avons le même but, que tous les habitants de Jau-Dignac-et-Loirac s'y sentent bien et souhaitent y rester. Ce sont les moyens d'y parvenir qui sont différents.

Je demande aux Jovisiens de m'aider à redynamiser le village et à le rendre attractif et accueillant, tout en respectant l'environnement.

LES COMMISSIONS

VIE LOCALE	ACTIVITÉS	AMÉNAGEMENTS
Développement économique et touristique Environnement - Sécurité Christian BOURA (responsable) Gisèle COUTREAU Sophie JOUINI Daniel FONTENEAU Vincent FERNANDEZ DE CASTRO	Animation - Loisirs - Culture - Sport Jeunesse - Associations Isabelle LAPALU (responsable) Sylvie PETIT Sophie JOUINI Bruno AUZENEAU Daniel FONTENEAU Christine BRILLI	Bâtiments et matériel communaux Urbanisme - Assainissement - Réseaux Christian BOURA (responsable) Christian MAHÉ Bruno AUZENEAU Daniel FONTENEAU Patrick BURAN Didier ESCADÉ
ADMINISTRATION	ÉDUCATION	CCAS
Finances - Appels d'offres Ressources humaines Christian MAHÉ (responsable) Sophie JOUINI Christian BOURA	Affaires scolaires Isabelle LAPALU (responsable) Catherine BESSON	Santé - Personnes âgées et handicapées Petite enfance - Solidarité Martine de LA MARE (responsable) Christian MAHÉ Catherine BESSON Sylvie PETIT Vincent FERNANDEZ DE CASTRO Christine BRILLI

LE CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons les noms des Conseillers Municipaux sous l'égide de M. le Maire : **Gilles COUTREAU**

Christian MAHÉ *1^{er} adjoint*
 Christian BOURA *2^{ème} adjoint*
 Isabelle LAPALU *3^{ème} adjointe*
 Martine de LA MARE *4^{ème} adjointe*
 Sophie JOUINI
 Bruno AUZENEAU
 Catherine BESSON
 Daniel FONTENEAU
 Gisèle COUTREAU
 Vincent FERNANDEZ DE CASTRO
 Sylvie PETIT
 Christine BRILLI
 Didier ESCADÉ
 Patrick BURAN

Le Conseil Municipal s'est réuni

Le 28 mars pour l'élection du Maire
 Le 4 avril pour mettre en place les commissions
 Le 29 avril pour le vote du Budget
 Le 26 mai pour la nomination des délégués et des différentes délégations
 Le 20 juin pour la désignation des électeurs pour les élections sénatoriales

Le compte rendu des Conseils Municipaux est disponible sur le site www.jau-dignac-loirac.com
 Et pour ceux qui préfèrent la formule imprimée, sur les panneaux d'affichage de la mairie.

BUDGET GLOBAL (€)

Fonctionnement 820 692,48
 dont report 105 786,48
 Investissements 357 844,53
 Report 5 360,00
TOTAL 1 182 137,01

Le **budget 2014** est axé sur le fonctionnement afin d'avoir toutes les cartes en main pour les prochaines années.

L'investissement est contrôlé et grâce à nos démarches, notre travail et à notre recherche constante de faire des économies, **nous aborderons 2015 sereinement.**

Cette maîtrise financière permettra de mettre en place d'autres projets pour le bien-être de tous les habitants.

LES TAUX DES TAXES SONT INCHANGÉS

Taxe d'habitation à 12.38% ✕ Taxe foncière à 17.61% ✕ Taxe foncière non bâti à 48.66%

HOMMAGE

À Dominique,

Monsieur **Dominique GARDAIR** s'est éteint à l'âge de 84 ans, le 20 mai 2014.

D'abord Conseiller municipal à RIORGES (42) de 1977 à 1989 avec en charge les Finances, le Personnel et les Affaires Sociales, Dominique GARDAIR avait le sens du contact, le respect du travail et la reconnaissance de l'amitié, des valeurs qu'il mettait en application chaque jour dans son rang de chef de service « AUX DAMES DE FRANCE » à ROANNE (les « Galeries Lafayette roannaises »). Ayant ensuite choisi le Médoc, il est devenu **adjoint de 1989 à 1995**, sous le mandat de de **M. René COUTREAU**, et **1er Président de l'association du Phare de Richard de 1993 à 1996**, il a œuvré sans compter pour mettre en place l'association communale du Phare de Richard et faire connaître et reconnaître ce monument. Sa discrétion allait de pair avec la passion qu'il vouait à tout ce qu'il entreprenait : Passion pour l'Histoire, pour l'Homme et les Chevaux.

« **Vivre - Vouloir - Vaincre** », telle était sa devise qui nous a donné une leçon de vie. C'était un homme public qui s'est investi pendant des années dans la vie locale, municipale et associative de Jau-Dignac et Loirac.

M. le Maire et son Conseil municipal le remercient et ont une pensée pour lui et sa famille.

LE CARNAVAL

Le carnaval de Jau-Dignac-et-Loirac a éclipsé le temps maussade du samedi 29 mars 2014, grâce à l'entrain et la bonne humeur d'un trio de choc : **Mmes Leslie Lebon, Céline Rassat et Audrey Bouffie**.

Sous l'égide de nos mamans-animatrices et avec une large mobilisation des parents, les enfants ont pu célébrer dignement l'évènement et punir, comme il se doit, cet énergumène de M. Carnaval.

La fête a battu son plein avec **des chars décorés et des chevaux** pour accompagner le cortège.

Le défilé s'est achevé par le jugement des enfants de M. Carnaval. Il a été condamné aux flammes.

Cette animation s'est terminée par un goûter alimenté par la générosité des parents et animé bénévolement par **M. René Carpenteyre et sa sono**.

Ces trois drôles de dames sont à surveiller de près via leur groupe Facebook : **C L A M' S & compagnies**, pour d'autres évènements.



ATELIER JARDINAGE POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DE JAU

Le 27 Mai, à l'initiative de Christian Boura, le maire Gilles Coutreau, des conseillers et des employés municipaux ont accompagné **trois classes de l'école de Jau au fleurissement** de la place de l'Église sous l'œil attentif de leurs institutrices.

Les enfants ont planté, à tour de rôle les fleurs dans les barriques et les bassins. De véritables petits jardiniers en herbe !

Une belle expérience qu'ils souhaitent voir renouveler l'année prochaine.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Toutes les entrées et sorties de notre commune, ainsi que la place de l'église, ont été fleuries il y a quelques semaines afin d'embellir le quotidien de chacun et accueillir les touristes et autres personnes de l'extérieur.

Les enfants de l'école primaire ont participé, avec motivation et plaisir, à la plantation d'une partie des fleurs.

Il est malheureusement à déplorer un trop grand nombre de vols de pots.



GRAND SUCCÈS POUR LA CHASSE AUX OEUFS

Samedi 19 Avril, à l'ancienne école, Céline, Audrey et Leslie, membres actifs de **CLAM'S & Cie**, ont donné le feu vert pour la chasse à l'œuf à une cinquantaine d'enfants.

La joie et l'amusement de ces petits ont ravi les parents et les membres de la municipalité venus soutenir cette animation.

Après quelques jeux champêtres (course en sac, chamboule-tout, etc.), les chocolats ont été distribués à part égale entre tous les enfants et un goûter a été servi pour clôturer cette après-midi ensoleillée.

UNE FÊTE LOCALE ANIMÉE

Sous un soleil de plomb, les habitants de Jau-Dignac et Loirac et des alentours ont répondu présent. Ils ont participé aux diverses activités proposées.

Après le tirage au chapeau, toute l'après-midi les boulistes, plus d'**une dizaine d'équipes de boulistes** a joyeusement rivalisé sur la place de l'église.

Animé par de **nouveaux bénévoles**, le concours s'est déroulé dans la bonne humeur. Après la remise des prix, le maire a récompensé l'équipe gagnante par une coupe offerte par la municipalité.

Au stade du village, à voir les sourires des petits participants, nous pouvons dire que l'animation, proposée et encadrée par «CLAM'S & Cie» et les mamans volontaires, a remporté un véritable succès. Quant au **match de foot annuel organisé par Bruno et ses amis**, malgré un petit retard, il a enthousiasmé chacun par la différence de génération, le dynamisme et l'application de tous les joueurs.



Le samedi, soirée «grillades» réussie par le Comité des fêtes. Avec **Doumé, l'animateur**, l'ambiance était chaude et sympathique.

Le feu d'artifice, labélisé CDC pointe du Médoc, a clôturé ce week-end en beauté.

Bravo au Comité des fêtes représenté par sa **Présidente Mme Éliane Pineau**, aux bénévoles et à tous les organisateurs. Merci à tous d'avoir rendu cette manifestation possible et festive.

À VENIR

19 juillet Les Harchi Bads contes et légendes

27 juillet Fête du Phare de Richard

2-3 août Vide grenier au Port de Richard

23 août Les Harchi Bads contes et légendes

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS !

Nous faisons appel aux personnes désireuses de proposer leurs talents, de faire partager leur passion, pour la création d'ateliers ou d'évènements sur la commune. Faites-nous part de vos idées et de vos souhaits par courriel info.jdl@orange.fr, ou en déposant un courrier à la mairie.

VIE ASSOCIATIVE

Nouveautés !

Des associations viennent de voir le jour :

CLAM'S & CIE Événements et activités pour les enfants (Carnaval, Halloween, Pâques, Fête locale)

Président : M. LEBON contact au 06.35.15.42.33

Vice-Présidente : Céline RASSAT, Secrétaire : Audrey BOUFIE, Trésorière : Leslie LEBON

LES PETITES MAINS JOVISIENNES Activités manuelles

Contact : Béatrice TESSIER au 05.56.41.56.99

Lieu de RDV : tous les jeudis de 14h à 17h à la salle de réunion de l'ancienne école

LA PÉTANQUE DU CENTRE en cours d'enregistrement

Contact : François AUBOURG au 06.66.56.99.29

La première AP le 10 juillet a réuni 16 personnes.

Chaque association s'est vue doter d'une subvention de la mairie de 260€, 600€ pour l'Association du Phare, de l'ACCA et le Comité des fêtes.

La CDC a labellisé les feux d'artifice de la Fête locale et de la Fête du Phare.

À la rentrée 2014, la nouvelle organisation de la semaine scolaire sera appliquée partout en France. La mise en place des rythmes scolaires a nécessité de nombreuses réunions et suscité de nombreux débats. Cette réforme, imposée aux communes dès l'an dernier par le ministre de l'Éducation Nationale **François PEILLON**, a rencontré tant de réprobation que sa mise en œuvre générale a bénéficié d'un sursis d'une année. **Benoît HAMON**, convaincu des bénéfices de cinq matinées d'école, impose sa réforme à toutes les écoles de la République.

En quoi consiste cette réforme ?

4 jours et demi de classe répartis du lundi au vendredi
 Une journée d'enseignement maximale de 5h30
 Une demi-journée ne pouvant excéder 3h30
 Une pause-déjeuner ne pouvant être inférieure à 1h30
 La prise en charge de tous les élèves jusqu'à 16h30
 La mise en place d'activités pédagogiques complémentaires dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

JOURNÉE TYPE

8h à 9h	Périscolaire
9h à 12h	Classe
12h à 13h30	Déjeuner
13h30 à 15h30	Classe
15h30 à 16h30	TAP
16h30 à 18h	Périscolaire

Les mardis, jeudis et vendredis, la journée se terminera à 15H30 pour les primaires. Les parents pourront venir récupérer leurs enfants ou **les laisser en TAP**, et ensuite en Périscolaire. **Les lundis, la journée d'école se terminera à 16h30 et les mercredis matin les enfants auront école de 9h00 à 12h00.**

Cette réforme a posé deux problèmes cruciaux, qui sont la qualité de l'encadrement et l'ampleur des moyens à mettre en jeu, **SANS subventions**. Seule une indemnité de 45€ de mise en route par enfant pour la 1ère année. L'association des Maires de France a donc obtenu un report d'installation et la prolongation du fond d'amorçage de 45 € par enfant pour une année encore.

Dans de nombreuses villes et villages de France, les équipes municipales ont changé, remettant le dossier à leurs successeurs et rendant le **délai d'installation encore plus court et compliqué ...**

Entre les élections et la fin de l'année scolaire, nous avons aussi changé de ministre et quand **Benoît HAMON** a annoncé de nouveaux décrets, nous sommes restés suspendus à ses lèvres, attendant les aménagements souhaités qui ne sont pas venus ...

C'est donc dans ces conditions que les élus ont dû travailler ...

Le coût de la mise en place de cette réforme est énorme pour 78 élèves et représente une charge financière excessivement lourde pour notre commune qui n'a aucun moyen cette année : les trois heures du mercredi matin nécessitent transport, garderie, travail en plus des ATSEM, du chauffeur de bus, le nettoyage des locaux et demandent aux municipalités un effort financier très important.

En plus du mercredi, il faut organiser les TAP (temps d'aménagement périscolaire) : **une heure les mardis, jeudis et vendredis**, décidé comme **meilleure solution** par les différents acteurs en conseil d'école.

La loi impose que ce temps libéré pour les enfants leur permette de découvrir des activités diverses en dehors des apprentissages. C'est pourquoi l'aide aux devoirs n'est pas envisageable.

C'est dans ce contexte que nous avons organisé les TAP ...

Il s'en suit que les groupes seront constitués de manière à respecter le taux d'encadrement légal.

Ils effectueront une activité trois fois par semaine avec la même personne, surtout en ce qui concerne les plus petits, de manière à ce qu'ils ne soient pas perdus en ce début d'année. Chaque activité durera sept semaines, ce qui correspond à une période entre deux vacances scolaires :

Rentrée – Toussaint /Toussaint - Noël /Noël - février / Février - pâques / Pâques - grandes vacances.

Comme il y a 5 groupes et 5 périodes scolaires, chaque groupe changera d'activité au retour des vacances. Ce sont les ATSEM qui connaissent le mieux les enfants qui auront les petits au début de l'année (3 périodes).

Mme Girard ancienne enseignante assumant **bénévolement** les mardis et jeudis pour une activité autour de l'éducation musicale.

Il nous reste donc un groupe à constituer selon les effectifs et nous avons **différents parents qui se sont proposés** pour des activités diverses. Nous devons rencontrer tous ces coacteurs encore une fois mardi afin d'établir un calendrier précis que nous vous communiquerons sur le site internet de la mairie, ultérieurement.

La réunion du 24 juin avec les représentants des parents d'élèves a été très constructive car elles ont pu apporter de nouvelles pistes à explorer pour l'année scolaire 2015-2016.

Nous avons pu les rassurer quant aux problèmes de sécurité et avons mis en évidence notre volonté d'essayer de faire de ces TAP un moment intéressant pour les enfants. Mais la réussite de ce projet dépendra de la volonté de chacun ; c'est pourquoi nous comptons sur vous et remercions tous ceux qui sont volontaires. Nous souhaitons à tous un bel été et de bonnes vacances aux enfants.

Les chemins de randonnées

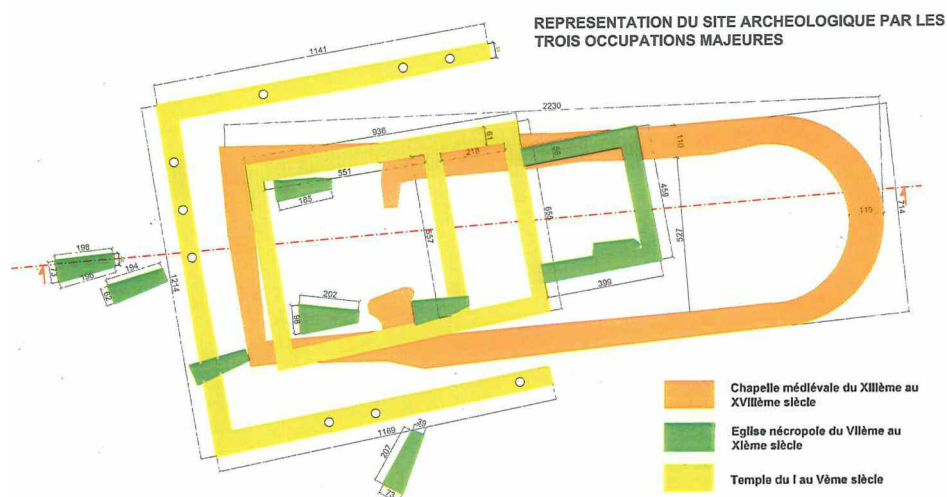
Les autorisations de passage et de balisage ont été accordées. Le fléchage est subventionné. Un panneauage provisoire sera installé pour le mois d'août, en attendant le définitif à la rentrée.

Le projet du site de la **Chapelle Saint Siméon** est en bonne voie.

La commune a engagé la réalisation des **travaux de mise en valeur du site archéologique**, soit la représentation des trois occupations majeures, de l'aménagement d'une passerelle et d'une cabane en bois accompagnant la découverte du site.

Actuellement, le permis de construire est en cours de validation ainsi que le cahier des charges de l'architecte.

Subvention DRAC
20 000€
+
Participation CdC
74 000€
+
Participation communale
9 489€
=
Coût total
103 489,40€



RÈGLES DE VIE

En cette période de vacances, où nous souhaitons que tous soient convaincus du « **bien vivre** » dans notre commune, nous vous rappelons quelques circulaires de « **convivialité** », qui sont d'ailleurs affichées sur les panneaux extérieurs, à droite de l'entrée de la mairie.

Arrêté préfectoral du 05/10/2009, relatif aux bruits de voisinage : **l'utilisation des appareils à moteurs thermiques est réglementée selon les horaires suivants**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 exclusivement.

Les **feux de broussailles**, en domaine particulier, sont **interdits** jusqu'en octobre.

POUR NOUS CONTACTER ...

La commission « Communication » est à votre écoute ! Vous avez d'ores et déjà la possibilité de nous contacter par courriel sur info.jdl@orange.fr

Toutes vos remarques feront l'objet d'une réponse.

Notre volonté est de retisser des liens entre tous les habitants de Jau, Dignac, Loirac et du Centre.

Pensez à consulter régulièrement le site www.jau-dignac-loirac.com, pour trouver des actualités locales, des informations utiles et pratiques sur la commune.

